

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00003

Numéro SIREN : 403 400 898

Nom ou dénomination : A.D.JP.BAUDOUIN

Ce dépôt a été enregistré le 20/06/2023 sous le numéro de dépôt 1634

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

A.D.JP.BAUDOUIN
70 chemin d Harly
02100 Saint-Quentin

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.D.JP.BAUDOUIN

Numéro RCS : 403 400 898

Numéro Gestion : 1996B00003

Forme Juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse 70 chemin d Harly

: 02100 Saint-Quentin

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2022

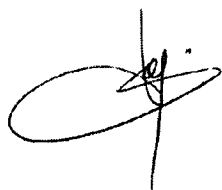
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 20/06/2023

Sous le numéro : 1634

Délivré à Saint-Quentin le 20 juin 2023

Le Greffier,



**SEAN'S
WALLER**

LEGALE

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	12 196	8 539	3 657
Immobilisations corporelles	113 655	106 400	7 255
TOTAL I (5)	125 851	114 939	10 912
2 - Actif circulant			
Stocks matières premières, approvisionnements, en cours de production	4 071		4 071
Stocks marchandises	1 405		1 405
Créances (2) clients et comptes rattachés	13 478		13 478
Disponibilités	155 975		155 975
TOTAL II	174 929		174 929
TOTAL GENERAL (I + II)	300 780	114 939	185 841

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	7 622
Réserve légale	762
Report à nouveau	164 673
TOTAL I	173 057
3 - Dettes	
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	9 580
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)	0
TOTAL III	17 266
TOTAL GENERAL (I + II + III)	190 323

Certifié sincère et conforme
Le gérant
JP BAUDOUIN


Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires		5 842
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	68 390
Autres produits			664
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			74 896
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 049
Variation de stock (marchandises)			311
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			15 067
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-2 529
Autres charges externes			23 006
Impôts, taxes et versements assimilés			1 994
	dont TP/CFE, CVAE	797	
Rémunérations du personnel			34 012
Charges sociales			1 742
Dotations aux amortissements			3 728
Total des charges d'exploitation (II)			79 380
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-4 484
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			-4 484

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
		4 484
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice	Déficit
		4 484
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises IS seulement)		4 484
Déficits antérieurs reportables	3 353	dont imputés sur le résultat 0
2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice	Déficit
		0

A.D.J.P. BAUDOUIN

SARL au Capital de 7 622 45 €

70, Chemin d'Harly - 02100 SAINT-QUENTIN

06 70 84 46 63

Fax 09 58 92 33 82 - email adjpbaudouin@free.fr

RCS SAINT-QUENTIN B 403 400 808 00075 - APE 1221B

Certifié sincère et conforme
Le Gérant
J.P. BAUDOUIN

[Signature]

SAINT-QUENTIN, le 15 avril 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS 2022

DEUXIEME RESOLUTION

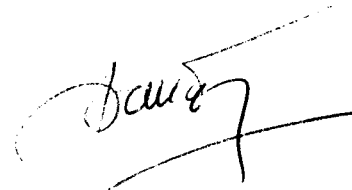
« - Le déficit de l'exercice 2022 de 4 484 € sera affecté conformément aux dispositions fiscales à la réserve légale, l'imputation en réserve facultative. Il est décidé qu'il sera prévu de verser des dividendes à chaque actionnaire sur cet exercice, et sur les exercices précédents

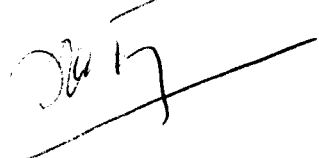
- | | |
|-----------------------|-------------------------------|
| - Réserve légale | = Limite atteinte en 1997. |
| - Réserve Facultative | = Déficit 2022, soit 4 484 €. |

Cette résolution, est adoptée à l'unanimité

Le Gérant

Jean-Pierre BAUDOUIN



*certifié sincère
et conforme*
Le gérant 

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 MAI 2023

L'an deux mille vingt trois, le 20 mai, à dix heures 30, les Associés de la Sarl « A.D.J.P. BAUDOUIN » au capital de 7 622,45 euros, se sont réunis au siège social, à Saint-Quentin, 70, chemin d'Harly, en Assemblée Générale sur convocation qui leur a été faite.

L'ordre du jour porte :

- Approbation des comptes 2022 et quitus au Gérant,
- Affectation des Résultats 2022,
- Versements de dividendes en 2023 selon la situation
- Approbation pour l'année de la location des locaux à la SCI « AJPB » dont un des dirigeants est également dirigeant de la SARL.
- Questions diverses.

Sont présents et ont signé la feuille de présence :

- M. BAUDOUIN Jean Pierre	Gérant	
- M. BAUDOUIN Anthony		480 parts
- Mlle RANDANE Caroline		
Tutrice légale de		
M BAUDOUIN Louis		20 parts
Total		500 parts

Monsieur BAUDOUIN Jean-Pierre, Gérant, préside l'Assemblée, constate que l'ensemble des parts sont représentées, et informe que la présence assemblée est habilitée à prendre toutes décisions se rapportant à l'ordre du jour.

M. BAUDOUIN Anthony assure la fonction de Secrétaire.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Le gérant dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- le rapport de gestion,
- l'inventaire,
- les comptes annuels,
- proposition d'affectation des résultats.
- texte des résolutions

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition de tous les associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes les questions de la gérance, ce dont l'Assemblée lui donne acte.

Les débats portent sur l'explication de l'ordre du jour. Après échange de vues, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les Associés, après avoir entendu le rapport de gestion de la Gérance, et visionnés les documents comptables, approuvent à l'unanimité, et donnent quitus des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 se soldant par un déficit de 4 484 € fiscal

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

« - Le déficit de l'exercice 2022 de 4 484 € sera affecté conformément aux dispositions fiscales à la réserve légale, l'imputation en réserve facultative. Il est décidé qu'il sera prévu de verser des dividendes à chaque actionnaire sur cet exercice, et sur les exercices précédents

- | | |
|-----------------------|-------------------------------|
| - Réserve légale | = Limite atteinte en 1997. |
| - Réserve Facultative | = Déficit 2022, soit 4 484 €. |

Cette résolution, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Il sera prévu de verser des dividendes sur exercice 2023.

Il est rappelé que les dividendes versés antérieurement sont :

Année 2022 : dividendes versées 4 000 €

Année 2021 : Pas de dividendes

Année 2020 : Pas de dividendes

Année 2019 : Pas de dividendes

Cette résolution, est adoptée à l'unanimité

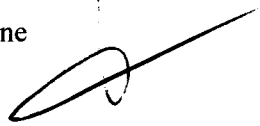
QUATRIEME RESOLUTION

Les associés confirment leur accord sur les accords de location entre la SCI « AJPB » et la SARL « ADJP BAUDOUIN ».

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

De tout de ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui après lecture a été signé par tous les Associés présents.

Scrutateur de Séance
Mlle RANDANE Caroline
Représentante légale de
BAUDOUIN Louis



Secrétaire de Séance
M. BAUDOUIN Anthony



Président de séance
le Gérant
M. BAUDOUIN Jean-Pierre

